Le principe de la liberté du commerce est en opposition ici avec cette incompatibilité de principe qui doit exister entre des gens qui ne sont pas égaux devant la concurrence.

Sans doute, il peut y avoir certains cas particuliers pour lesquels cette interdiction semble excessive, tel celui de l'enfant travaillant pour son compte chez ses parents ; mais pour être efficace, l'interdiction doit être générale. On trouverait autrement trop d'occasions de se placer dans ces cas exceptionnels et la règle serait bien vite tournée.

Il n'est pas encore de loi qui régisse cette matière, et il est intéressant de voir une ville prendre l'initiative de cette réglementation nouvelle et l'insérer dans les conditions des contrats qu'elle passe avec ses employés sur lesquels elle a pleine autorité.

On ne peut que souhaiter de voir cet exemple se généraliser bientôt.

F. D.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Election du 3 novembre 1912

CANDIDAT PATRON

Deuxième Catégorie

M. René LEFEBVRE-WATINE

Filateur de laines

Les électeurs se rendront nombreux, dimanche, à l'Hôtel de Ville, déposer leur bulletin dans l'urne en faveur de cet honorable industriel.

Le scrutin sera ouvert de 9 heures à midi.

Tribunal et Chambre de Commerce

L'élection pour le renouvellement partiel de 1912 du Tribunal

M. le Préfet du Nord vient de prendre un arrêté en date du 31 octobre, convoquant les électeurs au tribunal de Commerce pour le dimanche 8 décembre prochain, à l'effet de procéder au renouvellement de la série des membres dudit tribunal sortant d'exercice en 1912, qui sont : MM. Jean Delemazure, juge titulaire, François Flipo et Albert Trentesaux, juges suppléants, tous rééligibles.

Pour les trois cantons de Tourcoing, il ne sera établi qu'un seul bureau de vote, à l'Hôtel de Ville (salle des adjudications), sauf pour les électeurs d'Halluin qui se réuniront à la mairie de cette commune.

Chaque assemblée électorale sera présidée par le maire ou son délégué, assisté de quatre assesseurs qui seront les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents. Le bureau ainsi composé nommera un secrétaire pris dans l'assemblée. Il statuera sur toutes les questions qui pourront s'élever dans le cours de l'élection.

Le juge titulaire et les juges suppléants seront nommés au scrutin de liste, mais par des bulletins distincts déposés dans des boîtes séparées pour le juge titulaire et ces juges suppléants. Ces élections auront lieu simultanément. La durée de chaque scrutin sera de 6 heures ; il s'ouvrira à dix heures du matin et sera fermé à quatre heures du soir.

Si la nomination n'est pas obtenue au premier tour, un scrutin de ballottage aura lieu quinze jours après, c'est-à-dire le dimanche 22 décembre, également de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Chambre de Commerce

L'assemblée des électeurs de la Chambre de Commerce de Tourcoing, est convoquée au dimanche 15 décembre 1912, à l'effet de procéder à la nomination des membres sortants qui sont : MM. Hippolyte Scalabre, Joseph Motte-Bernard, Carlos Lemaitre, Henri Cauliez, Paul Dubrule, Denis Grau fils.

En cas de ballottage le second tour de scrutin aura lieu le dimanche 29 décembre, à la même heure, soit de dix heures du matin à quatre heures du soir.

LES REMERCIEMENTS DE GUSTAVE CHARPENTIER

Nous savions bien que Gustave Charpentier n'oubliait pas son « petit coin » de Tourcoing. Les réponses suivantes qu'il vient d'adresser aux dépêches que ses anciens compatriotes lui ont envoyées pour le féliciter de son succès, et que nous avons publiées, le prouvent assez.

A M. Didry, l'aimable président de l'Harmonie municipale, c'est l'ancienne « seconde clarinette » de la société qui parle :

De Paris :

Didry, président Harmonie Municipale,
Tourcoing.

Votre sympathique souvenir me touche profondément ; il fut un temps où je collaborais comme seconde clarinette à vos glorieux concours ; je ne l'ai pas oublié et j'envoie à nos anciens camarades un salut affectueux.

GUSTAVE CHARPENTIER.

Au sympathique M. Léon Manaut, pour la commission des *Crick-Sicks*, c'est l'ancien camarade qui répond :

Léon Manaut, commission « Crick-Sicks ».
Tourcoing.

Merci, mon cher ami. Je me souviens avec émotion de mes origines artistiques. J'ai bien reçu dépêches, journaux et lettres et suis très sensible à tous ces souvenirs d'une époque heureuse pour la jeunesse, pour l'espoir et pour la bonne camaraderie. Merci encore. Bien dévoué.

GUSTAVE CHARPENTIER.

A M. Edmond Masurel, le distingué président des *Crick-Sicks*, Gustave Charpentier répond qu'il est « heureux de son affectueuse pensée ».

MANIFESTATIONS DE SYMPATHIE — M. Achille et Pierre Pollet avaient réuni vendredi, tous leurs employés au nombre d'une cinquantaine pour faire honneur à leur chef du triage fin, M. Gustave Duterte à l'occasion de la médaille du travail qu'il vient d'obtenir après plus de 30 années de services dans leur établissement.

M. Achille Pollet a retracé brièvement la vie de son employé, qui est entré chez lui, sitôt la mise en route de l'établissement et lui a remis une superbe montre en or en gage de reconnaissance.

M. Pollet s'est dit heureux de pouvoir après 33 ans de fondation, avoir chez lui bon nombre d'employés, qui, comme M. Duterte sont sur le point d'obtenir la médaille d'honneur du travail.

Après la cérémonie, les employés ont offert une superbe garniture de cheminée à leur collègue. Ils espèrent d'ailleurs que l'occasion se représentera souvent étant donné le nombre d'anciens employés.

La journée s'est terminée joyeusement par un banquet.

— D'autre part, une autre manifestation de sympathie a été faite par ses voisins à M. Jean-Baptiste Belval, rue de Dijon, à Tourcoing, ils se sont rendus chez ce dernier, pour le féliciter, lui offrir des fleurs et des jolis cadeaux en souvenir de la médaille de la guerre de 1870-71, qu'il avait reçue.

M. Belval très ému ne savait comment exprimer sa reconnaissance à ses chers voisins et leur a offert les vins d'honneur. Un concert improvisé a clôturé cette réunion intime où se sont produits de bons chanteurs et de bons musiciens et s'est terminée assez tard dans la soirée, et chacun s'est retiré en emportant un bon souvenir de cette petite fête.

— D'autre part encore, un groupe d'ouvriers de l'établissement Ch. Tiberghien et fils, rue de l'Alma, auxquels s'étaient joints directeur et contremaîtres, pour fêter aussi un de leurs camarades, M. Charles Férrant, qui vient de recevoir la médaille de 1870-71.

Un des amis du héros de la fête a rappelé les états de service de l'ancien combattant, qui prit part, sous le commandement du général Faidherbe, aux batailles de Bapaume et de Saint-Quentin et ensuite au siège de Paris.

De chaleureux vivats furent entonnés en l'honneur de M. Ferrant à qui furent offerts de jolis cadeaux et la fête se termina par un concert où domina la note patriotique.

POUR LES POMPIERS. — On a vu qu'à diverses reprises, les pompiers de Tourcoing s'étaient transportés à Roncq pour combattre les incendies. Aujourd'hui, M. Leurent, maire de Roncq, vient d'adresser à M. Dron, maire de Tourcoing, la lettre de remerciements ci-incluse.

« Roncq, 29 octobre 1912.

» Monsieur le Maire et cher collègue,

» J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, avec prière de la remettre à qui de droit, un mandat de paiement de 50 francs, destiné à la subdivision des sapeurs pompiers de Tourcoing, à titre de remerciements pour leur participation dans l'extinction de plusieurs incendies survenus dans la commune.

» Veuillez agréer, Monsieur le maire et cher collègue, mes civilités distinguées.

» *Le maire de Roncq :*
» D. LAURENT ».

MORT AU TRAVAIL. — Dans la matinée de samedi, un ouvrier mouleur M. Frédéric Vandebogaerde, âgé de 53 ans, domicilié à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, était occupé à son travail à la fonderie de M. Pierre Deltour, rue de Mâcon, quand soudain, il fut pris d'un malaise et s'affaissa sur le sol.

Relevé par ses camarades de travail, l'ouvrier fut transporté dans une dépendance de l'établissement où des soins empressés lui furent prodigués, mais les secours ne firent rien, le malheureux succombait peu de temps après des suites d'une affection cardiaque. M. le docteur Delegrange, mandé peu de temps après n'a pu que constater le décès. Le corps de M. Vandebogaerde a été transporté à l'Hôpital Civil.

FOURRURES. Maison Pouget, 7 et 9, rue St-Jacques. Gd choix skungs, oppossum, petits gris, renards, etc. Prix très avantageux. 39579

UN CAMBRIOLAGE RUE JEANNE-D'ARC. — Dans la soirée vendredi, vers 7 heures et quart, Mme Jeanne Dassonville, servante chez M. Victor Debreu, mécanicien au chemin de fer du Nord, demeurant rue Jeanne-d'Arc, 47, avait quitté son domicile pour aller en promenade. A son retour, vers 11 heures, elle constata que la porte d'entrée avait été fracturée à l'aide de pesées. A l'intérieur de la maison, les meubles avaient été fouillés.

Après examen, Mme Dassonville s'aperçut qu'on lui avait soustrait un coffre en bois d'ébène contenant divers bijoux : un chaîne de montre argentée avec brillants, une broche en titre fixe, une bague de doublé, une broche en vieil argent, une paire de boucles d'oreilles, une épingle de doublé, une chaîne de deuil. Ces objets sont évalués par Mme Dassonville à une cinquantaine de francs.

Plainte a été déposée à la police. On ne possède aucun indice. Pour s'introduire dans l'habitation de l employé du chemin de fer, les malfaiteurs ont dû se servir d'une pince-monseigneur, car des traces de pesées ont été relevées sur les parois de la porte.

CHAMPIGNONS et **GERVAIS** frais tous les jours. **Tanghe-Cillain,** 20 rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing. 39618

LES TRAMWAYS EN DÉTRESSE. — Par suite d'une rupture d'un fil de trolley, survenue boulevard Gambetta, près du pont du chemin de fer, hier soir, vers 8 heures, la circulation des tramways a été interrompue pendant 40 minutes.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles centrales, samedi matin : fromages de Camembert, 20 kgs; noix, 183 kgs; viande fraiche, 210 kgs; marée, 335 kgs; huitres, 5750.

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 3 novembre, à partir de midi : MM. Delesalle, 35, rue de Boulogne ; Lootvoeter, 108, rue de Lille ; Decouvelaere, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

WATTRELOS

LES FUNÉRAILLES DE Mlle DHÉLIN, DIRECTRICE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE FILLES DU CENTRE. — On nous prie d'insérer la convocation suivante :

« Les institutrices de l'Ecole de filles de Wattrelos Centre informent les familles que les élèves devront se trouver à l'Ecole, lundi prochain, à 8 h. 1/4 précises, pour assister aux funérailles de Mlle Dhélin, directrice de l'Ecole. Elles comptent sur la présence de toutes les élèves ».

ARRESTATION D'UNE EXPULSEE. — L'agent de police Fourez, au cours d'une patrouille au hameau du Nouveau-Monde, a mis en état d'arrestation la nommée Marie Moreels, chiffonnière, née à Avelghem le 21 juillet 1879, expulsée de France par un arrêté en date du 19 décembre 1887, qui fut suspendu et remis en vigueur le 17 octobre 1912. La vagabonde a été conduite à Lille.

A PROPOS D'UNE SERIE DE CAMBRIOLAGES. — Le parquet de Lille, représenté par M. Gobert, juge d'instruction, s'est transporté à Wattrelos, rue Carnot, au domicile de Mme Vve Haage-Lepers, pour enquêter au sujet du cambriolage qui y a été commis au cours de la nuit du 16 au 17 septembre, cambriolage faisant suite à d'autres commis les 3, 10 et 13 septembre, dans différentes maisons.

Nous croyons pouvoir affirmer que l'enquête qui se poursuit est en bonne voie et susceptible de donner des résultats positifs.

Un Drame de la Jalousie à Lille

A LA SUITE D'UNE SCÈNE DE JALOUSIE UN HOMME TIRE QUATRE COUPS DE REVOLVER SUR SA FEMME ET LA BLESSE GRIEVEMENT !! !! !! !! !! !!

Un drame de la jalousie qui entraînera probablement la mort de la victime s'est déroulé samedi matin rue de Wazemmes. Un nommé Léon Lombard, né à Houplines, âgé de 25 ans, exerçant la profession de marchand de journaux a blessé grièvement sa femme Léontine Valhée, âgée de 24 ans, confectionneuse, qui le soupçonnait à tort ou à raison de lui être infidèle.

Lombard est un des individus chez lesquels la police fut appelée à perquisionner il y a quelques jours à propos de la distribution des placards antimilitaristes.

Un retour inattendu

Mariés depuis six ans, les époux Lombard-Vanhée ont une enfant âgée de 5 ans qui se trouve actuellement chez des parents à Nieppe. Ils occupent une chambre garnie située au 2e étage de l'estaminet portant le n° 101 de la rue de Wazemmes. Depuis peu de temps, des lettres anonymes, les allusions mauvaises des compagnons l'avaient rendu jaloux.

Un ouvrier graisseur, Ferdinand Verhil, âgé de 33 ans, demeurant dans la même maison, était la cause de ce trouble dans la vie de Lombard. Verhil et la femme de l'anarchiste se retrouvaient régulièrement chaque jour à l'estaminet où ils prenaient leurs repas ensemble. Une certaine intimité paraissait s'être établie entre eux et Lombard n'ignorait rien de tout cela. Il lui fallait une certitude avant de prendre une détermination.

Samedi matin, vers six heures, il sortit de chez lui pour se livrer comme d'habitude au colportage des journaux. Un quart d'heure plus tard, il revenait inopinément, gravissait rapidement les escaliers et surgissait dans la chambre.

D'après ce qu'il raconta par la suite au commissaire, il trouva sa femme en compagnie de Verhil. Leur attitude ne lui permit plus de conserver aucun doute sur l'infidélité de son épouse.

« Sors immédiatement, cria-t-il à l'homme, qui obéit sans lever la moindre protestation. Puis il dit à sa femme : « Quant à toi, va rejoindre celui que tu m'as préféré ».

Il sortit ensuite et acheta un revolver.

Le drame

Pendant ce temps, la femme Lombard était allée prier une voisine, Mme Carbonnet, de prendre en dépôt chez elle ses effets et quelques menus objets lui appartenant personnellement. Suivie de Mme Carbonnet, elle revint chez elle et procéda à sa toilette. Il était huit heures un quart environ.

Tout à coup, dans l'encadrement de la porte restée ouverte, Lombard parut; il tenait à la main son revolver. Sans proférer une parole, il déchargea deux fois son arme sur sa femme qui n'avait pas eu le temps de se retourner.

Une première balle l'atteignit à l'omoplate gauche ; la seconde pénétra sous l'omoplate droite.

Epouvantée par cette scène tragique, la voisine s'enferma précipitamment dans un placard.

Quoique blessée grièvement la femme Lombard eut la force de sortir de la chambre et de gagner l'escalier qu'elle monta péniblement, laissant derrière elle une large traînée sanglante. Lombard la suivit et tira une troisième balle sans l'atteindre. Puis ayant entendu, Mme Carbonnet qui sortait de sa cachette, il tira un coup dans sa direction mais la balle se logea dans le mur.

Le meurtrier se constitue prisonnier

Lombart se rendit immédiatement au poste du sixième arrondissement où il se constitua prisonnier. Spontanément il fit à M. Lamarque, commissaire, le récit du drame en ajoutant :

« J'ai agi comme une brute mais l'insulte était trop grave, j'ai vu rouge et je me suis vengé ».

L'enquête

Avisé de cette tentative de meurtre, M. Videt, commissaire par intérim du 7e arrondissement se rendit aussitôt rue de Wazemmes. Le magistrat fit appeler M. le docteur Sonneville qui examina la victime.

La première blessure est sans gravité mais il n'en est pas de même de celle relevée sous l'omoplate droite. La balle, en effet, a dû se loger dans le poumon et des complications très graves sont à redouter.

La victime, interrogée par M. Videt, a répondu : « Les accusations de mon mari sont injustes. Notre voisin, qui m'avait déjà rendu service en nettoyant les impostes de mes fenêtres, était entré chez moi sur mon invitation. Il buvait une tasse de café quand Lombard est arrivé. Je jure sur ma fille que je ne suis pas coupable. »

Les déclarations de Mme Lombard sont corroborées par celles de Verhil qui affirme avoir toujours eu à l'égard de sa voisine, une conduite très correcte.

Les regrets du meurtrier

A dix heures, Lombard fut transféré au poste du 7e arrondissement. Il fit le récit du drame tel qu'on a pu le lire, et dit :

« Je n'avais pas l'intention de tuer ma femme et je déplore grandement mon acte ».

Descente du Parquet

M. Raymond, juge d'instruction, s'est rendu à trois heures de l'après-midi à l'Hôpital de la Charité où se trouve Mme Lombard. Les déclarations qu'elle fit au magistrat sont identiques à celles recueillies le matin par M. Videt, commissaire de police.

Le juge d'instruction se transporta ensuite au poste du 7e arrondissement. Il entendit successivement le meurtrier puis Verhil et Cazier, cabaretier, propriétaire de la maison où se déroula le drame. Leurs dépositions n'ont apporté aucun fait nouveau quant aux causes ou aux circonstances mêmes du drame.

LILLE

FÉDÉRATION DOUANIÈRE. — Les groupes lillois des trois associations de la Fédération douanière, organisent, pour aujourd'hui, 3 novembre, leur banquet annuel, qui aura lieu à une heure, Hôtel Decourt, 39, rue de Tournai.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 2 novembre

Présidence de M. GODART, vice-président

L'INCIDENT DU DRAPEAU

Ajournée, il y a quelques semaines, l'affaire d'outrage au drapeau, qui s'est déroulée à Lille, le 18 juin dernier, avait attiré un public assez nombreux à l'audience.

Les incidents du 18 juin

C'était le lundi des fêtes de Lille. On venait de proceder, tapage de l'Esplanade, à la distribution des recompenses destinées aux groupes qui participent aux divers jeux et concours.

Un de ces groupes, « Les Mittes et Mattes », composé de joueurs de bouchon, passait, vers sept heures et quart du soir, boulevard Vauban, précédé d'un enfant, qui avait, entre les mains, un drapeau, dont il laissait traîner l'étoffe dans le ruisseau.

Ce que voyant, M. Henri Vesque, fils d'un capitaine du 43e d'infanterie, s'approcha de l'enfant et releva la hampe du drapeau.

Ce simple geste eut pour effet d'exciter la colère des membres du groupe, qui frapperent le jeune homme, qui, pour se défendre, sortit son canif et blessa même légèrement un de ses agresseurs.

A ce moment arrivaient M. Proye, colonel du 43e, M. Vesque père, tous deux en civil; Mme Proye et ses deux enfants, et Mme Vesque.

Ils furent assaillis par les individus et tout à coup Mme Proye fut violemment jetée à terre.

Les individus suivants furent arrêtés sur le champ :

Ernest Cnudde, 21 ans, magasinier, demeurant rue Degland, cour Béhalle, 19;

Louis Trachez, 22 ans, frappeur, demeurant rue d'Hauboudin, cité Bigodt.

Le lendemain, les agents de sûreté arrêtaient : Maurice Debuyser, 22 ans, dit « Jambe-de-Bois », cordonnier, demeurant rue Degland, 24, et Venant Pollet, 36 ans, fondeur, demeurant rue des Rogations, cour Sapelier, 1.

Cnudde ayant porté plainte contre M. Vesque fils, dont le canif l'avait egratigné au bras, l'instruction examina ce grief; mais un non-lieu ne tarda pas à intervenir à l'egard du fils de l'officier, qui s'était trouvé en cas de légitime défense.

Les débats

A une heure et demie sonnant, le débat commence par l'interrogatoire d'identité de quatre prevenus : Cnudde, Trachez, Pollet et Debuyser.

Les divers témoins défilent à la barre. M. Martin, commissaire de police du 5e arrondissement, fait le récit exposé plus haut.

M. Henri Vesque fils, 18 ans, aujourd'hui soldat au 110e raconte son intervention motivée par l'attitude d'un gamin et comment, succombant sous le nombre, il tira son canif et en frappa Cnudde.

M. le capitaine Vesque survint alors que son fils était déjà aux prises avec les membres de la société. Ce fut Pollet qui, particulièrement violent, traîna le drapeau dans l'urinoir.

Le soldat Bruquart, du 43e d'infanterie, dégagea ses chefs assaillis et vit aussi traîner le drapeau.

Mmes Proye et Vesque racontent la scène et les violences subites par elles.

M. le colonel Proye, dans une déposition énergique, raconte son intervention et les coups qu'il reçut. Il protégea le capitaine Vesque d'un coup terrible qui lui était destiné.

M. le docteur Dutilleul, médecin légiste, donne au tribunal le résultat de ses constatations.

Mme Proye fut atteinte particulièrement au côté gauche de la face; M. le capitaine Vesque à la joue droite; M. Henri Vesque portait des contusions diverses, et Mme Vesque une contusion serieuse. De son côté, Cnudde avait reçu une blessure d'une très minime importance, dont il ne resta, par la suite, qu'une cicatrice linéaire sans gravité.

Un témoin de moralité, M. Saint-Venant, vient déposer de la douceur de caractère de Pollet.

Pollet prétend que son fils a été violenté par le fils Vesque et se défend d'avoir insulté le drapeau de la façon que l'on sait. Debuyser a frappé Mme Proye pour se défendre. Trachez n'a voulu que protéger Cnudde.

L'agent Lepoutre, qui était sur le tramway, a vu Cnudde blessé et l'a prié de le suivre au commissariat avec le fils Vesque. Cnudde proteste contre cette version.

Le réquisitoire

M. le procureur de la République Testart refait le récit des faits. La leçon que M. Henri Vesque a voulu donner, a été et devait être intempestive et scabreuse. La riposte ne fut pas en rapport avec le geste et les bouchonneux se sont mis dans leur tort. Très sagement, le colonel Proye voulut empêcher toute commission avec des gens en cet état.

Mais quand le drapeau fut traîné dans l'urinoir, le colonel a fait son devoir en intervenant énergiquement et en voulant faire cesser l'injure infligée à notre emblème national.

« La scène de violences comporte à la charge des prévenus, un délit de coups et blessures volontaires, que le tribunal ne peut que sanctionner sévèrement.

Me Macquard discute la matérialité des faits et le rôle insignifiant du gamin Pollet, qui jamais, n'a voulu, ni ceux qui l'accompagnaient, insulter le drapeau national. De même le geste du drapeau dans l'urinoir n'est pas si bien établi qu'on veut bien le dire, et, du reste, l'accusation n'insiste pas autrement sur ce point.

C'est en droit que plaide Me Wilm, qui discute la légalité du non-lieu dont a bénéficié le fils du capitaine Vesque.

Il tend à réduire à sa juste valeur cet incident sans importance. « Il s'agit d'un emblème de gens pacifiques porté par un enfant fatigué et l'intervention du fils Vesque constitue une provocation. Puis un manque de sang-froid général amène une autre scène de violences provoquée par l'enlèvement du drapeau, et, certainement, plus de calme eut évité toute difficulté ».

Le jugement sera rendu à huitaine.

Salle d'Armes DUBAR Père et Fils 5, rue du Grand-Chemin, Roubaix
Salle d'hydrothérapie, eau chaude et froide, gymnastique suédoise. Professeur : M. Raphaël Vanmullen.
Préparation au brevet d'aptitude militaire. 984

Convois Funèbres

Monsieur Henri LESTIENNE-PROUVOST, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, décédé à Roubaix, le 31 octobre 1912, dans sa 68me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **lundi 4 dudit mois, à 10 heures**, en l'**Eglise Saint-Martin.** L'assemblée, rue de Lille, 137, à 10 heures. 39125

Monsieur Louis-Pierre DILLIES, fils de **M. et Mme DILLIES-LEHELIS,** décédé à Roubaix, le 1er novembre 1912, dans sa 15me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **lundi 4 courant, à 8 h. 1/2,** en l'**Eglise St-Joseph.** L'assemblée, rue d'Alma, 135, à 8 h. 1/4. 39650d

Madame Veuve Adolphe HONOREZ, née **Florine LANGES,** décédée à Roubaix, le 30 octobre 1912, dans sa 80me année, administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels le **lundi 4 novembre, à 9 heures,** en l'**Eglise Sainte-Elisabeth.** L'assemblée, rue des Filatures, 43. 39611d

Monsieur **Jules-Henri-Eugène VIENNE,** Industriel, Membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédé à Tourcoing, le 31 Octobre 1912, dans sa 52me année administré des Sacrements. Messe de Convoi, le **Samedi 2 Novembre à 9 h. 1/2** ; Vigiles des Morts, le **même jour à 4 h. 3/4** ; Convoi et Service Solennels, le **Lundi 4 dudit mois à 10 h. 1/2,** église **Saint-Christophe.** Assemblée, rue Chanzy, 43, Tourcoing, à 10 heures 1/4.

Messes et Obits

Monsieur Louis ROLAND, décédé à Roubaix, le 18 octobre 1911, administré des Sacrements. Obit Solennel Anniversaire, le **lundi 4 novembre 1912, à 9 heures,** en l'**Eglise St-François-d'Assise.** Le présent avis servira de lettre de faire-part. 39633d

Nouvelles Religieuses

HEM

Samedi matin, à l'issue de la messe célébrée pour les morts, le clergé paroissial de St-Corneille, fidèle à la tradition, s'est rendu en procession au cimetière où, au milieu d'une nombreuse assistance de fidèles, a eu lieu la bénédiction solennelle des tombes.

TOURCOING

— *Notre-Dame de Consolation. — Neuvaine des Trépassés.* — Dimanche 3 novembre, à 9 h. 1/2, grand'messe ; à 3 h. 1/2, vêpres et salut solennel de la neuvaine, aux intentions des bienfaiteurs de la paroisse. Aux vêpres, bénédiction de deux magnifiques groupes, représentant l'apparition du Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et la Mort de St Joseph. Sermon par le R. P. Dierman.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. *Cocaempot*, vicaire à Pérenchies, est nommé curé de Chateau l'Abbaye.

Pour se bien porter, avoir le teint frais, bon pied, bon œil, il faut avoir l'estomac propre et le ventre libre. Rien de plus facile en employant les **Pilules Suisses** dépuratives, toniques, laxatives, 1 fr. 50 la boîte de 50 pilules. Glacsel, pharmacien, 28, rue Grammont, Paris. 10797a

MARIAGES & FIANÇAILLES

— On annonce, pour le jeudi 7 novembre, à 10 heures et demie, en l'église du Sacre-Cœur, à Tourcoing, le mariage de M. Paul Lefebvre, de Roubaix, avec Mlle Thérèse Desurmont, fille de M. et Mme Jules Desurmont-Motte.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des CHEVEUX
Rend progressivement aux CHEVEUX GRIS la *NUANCE NATURELLE*, arrête la chute, les fait repousser et enlève les pellicules. Chez les Coiffeurs et Parfs.
Dépôt : 26, rue Etienne-Marcel PARIS

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

Théâtre de Roubaix-Fontenoy

— **« La Mort de Sherlock-Holmes » au Théâtre de Roubaix-Fontenoy.** — La représentation du fameux drame policier a encore obtenu, samedi soir, un gros succès, que faisait d'ailleurs prévoir la valeur incontestable des artistes. Par suite d'une erreur, nous avons représenté hier le rôle de Vacherot que remplit avec tant de naturel M. Nelson, comme étant celui du constable ; c'est M. Harrick qui remplit ce rôle et il le fait avec un réel talent. Tous les autres artistes ont interprété leurs rôles d'une façon qui a obtenu des applaudissements unanimes.

On s'attend pour aujourd'hui à des salles combles, en matinée et en soirée.

Aujourd'hui dimanche, en matinée à 3 h. 1/2 (bureaux à 3 heures) et en soirée à 8 h. 1/2 (bureaux à 7 h. 3/4), deux dernières représentations de l'immense succès « La Mort de Sherlock-Holmes », pièce dramatique et policière, en 5 actes : 1er acte : L'Homme à la carotte ; 2 acte : Journée d'angoisse ; 3e acte : La main percée ; 4e acte : Une partie de boxe ; 5e acte : L'heure fatale.

Tous les amateurs de beau spectacle voudront certainement voir cette pièce captivante et la troupe de tout premier ordre qui l'interprète. Prix ordinaires des places. Location en permanence, rue Richard-Lenoir, 25.

TOURCOING

— *Au Théâtre Municipal.* — A l'occasion des fêtes de la Toussaint, la direction du théâtre nous avait réservé deux belles représentations. Nous avons d'abord eu en matinée : « Le Chalet » et la comédie « L'Ami Fritz ». L'œuvre lyrique du maître Adam qui était donnée pour la seconde fois, a été un nouveau succès pour nos chanteurs.

Quant aux interprètes de la comédie, nous ne pouvons que les féliciter pour la façon dont ils ont rendu leurs rôles.

— La soirée ne fut pas moins intéressante avec « Le Grand Mogol » et un acte de Gunault : « Manu Militari ». La musique d'Audran a été détaillée avec beaucoup de brio par nos musiciens et les artistes lyriques témoignèrent de leur talent avec un entrain admirable. Nous complimenterons Mlle Dumy Nouvy, qui fut une véritable enchanteresse sous les traits de la Charmeuse de serpents. Le rôle de Jaquelet a été un jeu pour notre baryton, M. Sarrade. M. Castelly a été fort goûté en prince Mignapour. MM. Talier et Roger ont été absolument amusants en Nicobar et Crakson. Mlle Mieuset a été une aimable princesse Bengaline.

La comédie « Manu Militari » a été rendue avec goût par MM. Roger, Gaiffe, Serlac et Mmes Gaiffe, Champell et Talier.

— Aujourd'hui dimanche 3 novembre, deux grandes représentations. Matinée de gala à trois heures : « Esclarmonde », opéra en 4 actes et 8 tableaux, musique de Massenet. Grande mise en scène, décors nouveaux ; costumes neufs ; projections lumineuses. Orchestre complet dirigé par M. L. Cazaux.

Le soir, à 7 heures 3/4, « Les Cloches de Corneville », opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de R. Planquette ; « Le Paradis », un désopilant vaudeville en 3 actes de Bilhaud et Hennequin. Prix réduits en dimanche soir. Services de voitures après la soirée pour Roubaix et Mouscron.

Jeudi 7 novembre, « Werther ».

LILLE

— **Salle de Spectacle.** — Dimanche 3 : A 6 heures, « La Voleuse d'Enfants », drame en 5 actes et 8 tableaux ; « Mignon », opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.

— **Kursaal-Théâtre.** — Dimanche 3 : A 3 heures, « Le Secret de Polichinelle », comédie en 3 actes. — A 8 h. 1/2, « Trois Amoureuses », opérette en 3 actes, avec le concours de M. Vitry.

— *Un grand gala musical à Lille.* — La société des Concerts du Conservatoire de Paris, qui donnera, le 10 novembre, à l'Hippodrome Lillois, une audition dont le programme sera un véritable régal artistique, nous convie à fêter de la plus jolie façon. C'est-à-dire en allant applaudir notre concitoyen, Gustave Charpentier. En effet, elle nous fera entendre et l'on sait avec quelle perfection, « Les Impressions d'Italie », cette œuvre si vivante et si colorée qui, dès son envoi de Rome, en 1891, classa Charpentier parmi les musiciens les plus doués de notre époque.

C'est en foule que les amis et admirateurs du nouvel académicien iront rendre hommage et faire un triomphe à son œuvre, jouée par le plus bel orchestre qu'on puisse rêver, puisqu'il se compose des plus grands artistes français, professeurs et premiers prix du Conservatoire de Paris.

CENTRAL-CINÉMA, 33 bis, rue Vieil-Abreuvoir ROUBAIX
Ne manquez pas d'aller voir au C. C. le beau film d'art connu : *Pour la Couronne*. C'est le chef-d'œuvre de François Coppée : Ce sont les Bulgares et les Turcs aux prises dans les Balkans. Et avec cela tout une série de scènes comiques, drames, voyages. — Séance de 3 h. à 10 h. 1/2. Prix réduits. Orchestre complet de 1er ordre. — *Intermèdes comiques* par un chanteur de genre. 39669d

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Dimanche, 3 novembre 1912, séance de 3 heures à minuit. — Nouveautés au programme : *La Case de l'Oncle Tom*, drame en 2 parties ; *Le plus fort* : La Boule de la Mort, ou les aventures de la Comtesse de Jarry ; *Main de Fer*, drame en 3 parties : — *Drames* : L'Empreinte révélatrice ; Le Devoir ou l'Amour ; Le Plagiaire ; La Revanche du Passé. — *Comiques* : *Bal Costumé* : La Dame de Mister Brovon ; La fuite de gaz ; La Blanchisserie électrique. — *Plein air* : Histoire de tournis par l'observation. 396844

« FAMILY » CINÉMA 26 bis, Grande-Rue Roubaix
Dimanche 3 et Lundi 4, séance continue de 4 à 11 heures. — Programme complètement renouvelé et composé de toutes les actualités. 39616

CASINO-PALACE 68 bis Grande-Rue Roubaix
Programme du dimanche et lundi : en matinée à 3 h. 1/2 ; en soirée à 8 h. 1/2. — Numéros sensationnels : Dorax, le célèbre imitateur ; Daisy-Montho, l'étoile parisienne ; Lucette Verly, la charmante divette ; Duchatel, le plus grand des comiques ; Miss Reizenberg, contorsionniste ; Gérard et Miss Hurtell, les machoires de diamant ; Films parlants et chantants. — Vues cinématographiques. — Orchestre complet sous la direction de M. F. Carette. — Prix des places : parterres : 1 fr. ; galeries : 0.75 ; promenoir : 0.50. — Tous les jours en matinée et en soirée. 39615

THÉTRE-CONCERT DESMETTRE
121, rue de l'Epeule, Roubaix
Samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 novembre, à 7 h. 1/2, dimanche matinée à 3 h., spectacle varié, troupe de vedettes parisiennes. 39591

TOURCOING-CINÉMA
BRASSERIE DES FAMILLES
Aujourd'hui dimanche 3 novembre, matinée à 3 h. 1/2 et soirée à 8 heures. — Jeudi 7 novembre, matinée à 2 h. 1/2 et soirée à 8 heures. — 5 heures de spectacles ; dernières nouveautés. 39704d

NAUVELAERS DENTISTE 5, rue du Collège Roubaix. 1014-2

CHAMPAGNE MERCIER

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement ; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

A un lecteur. — Nous ne publions pas ici votre lettre relative à la publication du roman de H. B. Vous avez absolument raison ; dans l'intérêt même de l'œuvre comme dans l'intérêt du Journal, nous ne devions pas suspendre cette publication, mais nous tenons sommes trouvés en délicatesse avec l'auteur, qui nous permet sa publication, que vous trouverez maintenant dans le Journal.

NEVRALGIE MIGRAINE RAGE DES DENTS DOULEURS CÉRÉBRALES
15 Ans de Succès
RÉSULTATS REMARQUABLES
Une seule poudre « » soulage instantanément, guérit de façon certaine les accès les plus insupportables. 2 fr. 50 la boîte
FRANCE. — **Roubaix** : Pharm. principale Gerreth, r. du Chemin de Fer, 15 ; Armentières : Bazélis, r. des Jardins ; Tourcoing : Brunaeu, r. de Lille ; Verriest, pl. Phalempins ; Lille : Pruvost, r. des Arts ; Perrin, r. Sec Arembault ; Hazebrouck : Cauwel ; Wattrelos : Blanckaert ; Roucq : Dumoulin ; Lannoy : Dujardin ; Paris : Bagros, 2 r. d'Auteuil. — BELGIQUE : Tous Phns, Bruxelles, Anvers, Gand, Menin ; Bonte, A. Flipst ; Comines : Messiaen ; Mouscron : Fonder et Hendricks ; Tournai : Delcourt, Deleuze, Mombel, Philippart ; Furnes, Ruyssen, Duclos ; Poperinghe : ph. Monteyne ; Ypres : Libotte, ph. préparateur. 1488

NORD

L'AFFAIRE SOHIER

M. Delalé, juge d'instruction, pours